

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT



**Vendée Eau (85)**  
Zac Bell  
57 rue Paul Emile Victor  
85036 La Roche sur Yon

**AVIS DE MARCHÉ  
SERVICES****Organisme acheteur**

Vendée Eau (85), Michel Bossard, Vice-Président de Vendée Eau, Zac Bell 57 rue Paul Emile Victor, 85036 La Roche sur Yon, pays\_ISO3166\_FRA. Tel : +33 251248201. E-mail : veronique.beck@vendee-eau.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.vendee-eau.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

26MOE053 - Réhabilitation du réservoir d'eau potable de l'Egonnière sur la commune de la Gaubretière (Vendée)

**Caractéristiques****Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

L'objet du présent marché est la réhabilitation du réservoir d'eau potable de l'Egonnière sur la commune de la Gaubretière (85)

**Des variantes seront prises en considération : Non****Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 36 (à compter de la date de notification du marché).

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Mercredi 29 avril 2026 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours :** 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)**

01 septembre 2026

**Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés**

- Durée de la garantie de parfait achèvement : 1 an à compter de la date d'effet de la réception des travaux
- Garantie décennale

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le délai de paiement est celui fixé par l'article R.2192-10 du Code de la Commande Publique ; il est actuellement de 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Le marché sera conclu soit avec un opérateur économique présentant une candidature individuelle, soit avec un groupement d'opérateurs économiques.

Dans ce dernier cas, l'acte d'engagement devra :

- faire figurer l'ensemble des membres du groupement ainsi que son mandataire, la forme du groupement, et le cas échéant, la répartition des paiements (annexe 2 à l'acte d'engagement) ;
- être signé soit par chacun des membres du groupement, soit par le mandataire du groupement dûment habilité par ses cotraitants.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leur offre en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements et en qualité de membres de plusieurs groupements.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, conformément à l'article R 2142-24 du Code de la Commande Publique

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Autre justificatif / Commentaire :****Commentaire :**

Cf règlement de la consultation

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Autres renseignements****Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

26MOE053

**Renseignements complémentaires :**

Une visite, dont la date est indiquée au règlement de consultation, sera organisée.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures**

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est consultable et éditable sur la plate-forme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>. Les offres seront transmises par voie électronique sur ce même site dans les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Pour éviter les problèmes de transmission au dernier moment, les candidats sont invités à s'inscrire et faire des essais de façon anticipée avant la date limite de remise des offres.

**Date d'envoi du présent avis**

30 mars 2026